ORIGNY EN THIERACHE

BULLETIN
41
JUILLET
2018





LE MOT DU MAIRE

Après les épisodes orageux du mois de mai, la chaleur s'est installée durablement sur notre région, avec les inconvénients qu'elle apporte surtout aux personnes fragilisées et aux jeunes enfants, pour lesquelles

il est essentiel de se préserver en s'hydratant et se ventilant le plus souvent et le mieux possible.

Le 25 mai dernier, la violence des pluies d'orages a provoqué des dégâts notoires et la commune a en conséquence fait une demande de mise en catastrophe naturelle.

Les travaux se sont poursuivis pendant la première partie de la période estivale, comme prévu

- -réfection des trois ponts routes SNCF du Hélin, des Bœufs et du grand Faux.
- -Réfection des rues de la gare et du Viaduc
- -Mise aux normes des circuits électriques dans les vestiaires du stade
- -Installation d'un panneau d'informations.

Ces opérations n'auraient pu être réalisées sans les subventions du département et de l'Etat.

<u>L'ECOLE/</u> Les employés municipaux remettent dans son état d'origine, la grande salle située dans le bloc communal. Dans ce nouvel espace, sera installé le restaurant scolaire avec un accès direct à la cuisine, facilitant le service et le bon déroulement des repas.

La prochaine rentrée scolaire a déjà été préparée ; - emménagement d'une classe primaire, école de la rue Plancoulaine et réintégration du bureau du directeur de l'école, école rue du Stade.

A propos de l'école, je me félicite que notre école ait pu échapper à la fermeture d'une des six classes et j'en profite pour souhaiter la bienvenue à Madame Loize qui intégrera l'équipe enseignante, en remplacement de Madame Bureau qui dirigera l'école d'Etréaupont après 26 années consacrées aux écoliers auriniens.

LES ESPACES VERTS: Les employés municipaux consacrent une part importante de leur temps à l'entretien des espaces verts et au fleurissement du village. Nous recevons un grand nombre de remarques évoquant le manque de désherbage des trottoirs, caniveaux et cimetières ; depuis le 01/01/2017, l'utilisation des produits phytosanitaires est proscrite pour l'ensemble des structures publiques. Il faudra désormais en terminer avec la perception négative de la végétation spontanée et nous habituer à revoir les herbes folles comme un élément de notre environnement, sachant que chacun peut se mobiliser pour contribuer à l'embellissement et à l'entretien du village.

INCIVISME & INCIVILITES: Profitons de la qualité de vie qu'offre notre commune en évitant de la gâcher par le non-respect des règlements élémentaires plusieurs fois rappelés dans les bulletins municipaux et qui devraient rester présents à l'esprit de tous, ce qui n'est pas forcément le cas : brûlage de végétaux, dépose sauvage de détritus, alors qu'un simple petit détour par la déchèterie, permet de se débarrasser de ses déchets tout en préservant la nature et l'air que nous respirons.

A plusieurs reprises, des concitoyens m'ont interpelée à propos de la vitesse excessive pratiquée sur nos routes intra-muros qui se répète perpétuellement.

A rappeler que la limitation de vitesse en vigueur est de 80 km/h et qu'elle se réduit à 50, en traversée d'agglomération.

Alors automobilistes, pensez aux risques encourus

par les enfants, qui peuvent être les vôtres,

les piétons et cyclistes, que potentiellement vous pouvez être.

Modérez votre vitesse et respectez les limitations imposées.

De vous souhaite de profiter de ce dernier mois de vacances, pour vous préparer dans les meilleures conditions à la rentrée prochaine.

Etat Civil Naissances

Elisa. le 14 janvier, de Jimmy DUTRANNOIT et Audrey MARTINEZ de Mathias HUMBERT et Jennifer LAGEMAY Emma, le 28 mars,

Maëva, le 15 juin, de Alain PAGE et Alexandra FORET

Mariages



Michel REAL et Nathalie DUFOUR, le 3 mars



Thomas GOBAILLE et Anne Sophie LAFOREST, le 19 mai



Christophe DAUVÉ et Eugénie MENOT le 28 juillet

Décès

25 janvier Lucien GOSSEAU, 9 rue du Musée

25 janvier Jacques COLAS, maison de retraite d'Origny

5 février Ginette DEHAIS, épouse DELVAL, maison de retraite d'Origny

5 février Ernest LUTIGNEAUX, 58 rue de la Maladrerie 11 février Pierre MOREAU, maison de retraite d'Origny

22 février Aimée LORTHIORS, épouse LALOUETTE, maison de retraite d'Origny

23 février Mauricette PAGNON, maison de retraite d'Origny 8 mars Chantal CONIL, épouse CAPART, 1 impasse des Lucières

8 mars Albert LEGER, ruelle Brugnon

15 mars Evelyne MENSUELLE, épouse HEDOUX, 6 rue des Hurées

16 mars Albertine MARQUETTE, épouse CARTIER, maison de retraite d'Origny

24 mars Pierre MOURIN, maison de retraite d'Origny

28 mars Colette THOMAS, épouse MAILLOT, 50 rue de Vervins 12 avril Geneviève GEORGE, épouse DEVIN, 1 bis rue d'Hirson

17 avril Michel PLUMECOCQ, 8 rue de Vervins

19 avril Wanda RUCZINSKI, maison de retraite d'Origny

20 avril Léonie LEMAIRE-FONTAINE, épouse PRIET, 76 rue de Paris

27 avril Thomas LEDUC, maison de retraite d'Origny

28 avril Pauline GOGUET, épouse LEDUC, maison de retraite d'Origny 17 mai Odette BOURSIGAUX, épouse MENSUELLE, 62 rue de Paris 18 mai Annie FOSSY, épouse DURANT, maison de retraite d'Origny 24 juin Andrée BESSON, épouse GHIELMI, maison de retraite d'Origny Eliane LECLERCQ, épouse TOMCZACK, 41 rue des Routières 27 juin

14 juillet Philippe LEGAL, 5 rue d'Hirson

Compte rendu du conseil municipal du 19 avril 2018

Compte Administratif 2017 - Compte de Gestion 2017

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2017 de la Commune, ainsi que le compte de Gestion 2017 du Comptable public.

Après délibération, l'assemblée communale, sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur Jean-Claude PLANCOULAINE, décide d'approuver le compte administratif 2017 hors la présence du Maire.

Après délibération, l'assemblée communale décide d'approuver le compte de gestion 2017 du comptable public.

Affectation du résultat de fonctionnement 2017

Le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 120 936.97 € en investissement (article 1068) et de laisser le solde soit 00 € en fonctionnement.

Fiscalité Locale en 2018

L'assemblée après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales décide de conserver, pour l'année 2018, les taux de l'année 2017. Pour mémoire:

Taux de TAXE D'HABITATION 17.54 % Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI 19.95 %

Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON-BATI 45.23 %

Budget Primitif 2018 de la Commune.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif 2018,

Le détail des subventions attribuées aux associations locales qui figure dans le document budgétaire est approuvé par l'assemblée. (Les membres du Conseil Municipal appartenant aux bureaux d'associations subventionnées se sont retirés au moment du vote.)

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'approuver le Budget Primitif 2018.

Travaux d'aménagements sécuritaires sur la RD 363 et mise en accessibilité PMR pour les piétons.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet des aménagements que la Commune pourrait réaliser sur la Route Départementale 363 qui traverse le Centre ville.

Le projet consiste en - un rétrécissement de la chaussée de la RD 363 à 5.50 m au 2 entrées d'agglomération avec un marquage en résine de part et d'autre des aménagements, - un revêtement en enduit 4/6 coloré au droit de chaque zone de rétrécissement et - la réalisation de cheminement pour piétons conforme à la réglementation PMR.

Le coût de ces aménagements est estimé à 89 561,50 € HT auquel s'ajoutent les frais de maîtrise d'œuvre de l'Agence Départementale d'Ingénierie pour les collectivités de l'Aisne (A.D.I.C.A) d'un montant de 3 784,65 € HT, soit un coût global de 93 346,15 € HT.

<u>Demande de Subvention au titre des amendes de Police</u>

Après délibération, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention de 47% au titre des amendes de police, sur un montant subventionnable de 93 346,15 €, et s'engage à réaliser ces travaux dans un délai de deux ans.

Demande de Subvention au titre de la DETR

Après délibération, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention de 20 à 45% au titre de la DETR, sur un montant subventionnable HT de 93 346,15 €, et s'engage à réaliser ces travaux dans un délai de deux ans.

Demande de Subvention Aisne Partenariat Voirie

Après délibération, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention Aisne Partenariat Voirie de 47%, sur un montant subventionnable HT de 93 346,15 € et s'engage à réaliser ces travaux dans un délai de deux ans.

Marché de travaux à réaliser en fin d'année 2018.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer le marché de travaux et toute pièce se rapportant à ces travaux.

Conventions ADICA et FCTVA à réaliser en fin d'année 2018.

Les travaux nécessiteront la réalisation d'une convention de maîtrise d'œuvre avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Aisne ainsi que la réalisation d'une convention avec le Département pour autoriser la récupération de la TVA.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer les conventions nécessaires et toute pièce se rapportant à ces travaux.

<u>Demande d'accompagnement auprès du Département de l'Aisne</u>

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet des aménagements que la Commune pourrait réaliser sur la Route Départementale 363 qui traverse le Centre ville.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de demander au Département de l'Aisne l'accompagnement de ces travaux par la réalisation d'une couche de roulement sur la chaussée Départementale à ces endroits.

Approbation du rapport de la Commission locale des charges transférées CC3R

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le rapport de la Commission Locale des Charges Transférées (C.L.E.C.T) de la Communauté des Communes des Trois Rivières.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code des impôts et notamment son article 1609 nonies C,

Vu la circulaire NOR/LBL/B/04/10075/C du 15 septembre 2004 relative aux nouvelles dispositions concernant l'intercommunalité introduites par la loi « libertés et responsabilités locales »,

Vu le rapport définitif établi par la commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté de communes des trois rivières en date du 27 mars 2018,

Adopte la proposition de la CLECT relative à la modification des attributions de compensation à la suite des transferts de compétence « GEMAPI » et « Aire d'accueil des gens du voyage »

Approuve le rapport de la CLECT du 27 mars 2018 relatif à l'évaluation des charges transférées,

Contrat Enfance Jeunesse à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales

Le Conseil Municipal autorise le Maire à réaliser la « contrat enfance jeunesse » à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la période 2018-2021.

5

La vie de l'école

Mars a été chaud ... Non pas que la météo fût particulièrement clémente mais c'est l'annonce de la suppression très probable de la 6ième classe à Origny qui a provoqué de vives réactions dans la commune.

L'association des parents d'élèves s'est mobilisée pour la défense de cette classe. Parmi ses actions, elle a lancé l'opération « école morte » invitant les parents à ne pas scolariser leurs enfants les mardi 13 mars, jeudi et vendredi 14 et 15 où seulement 3 enfants étaient présents.



Une délégation composée de parents, de quelques enfants et de Mme Pinckers a été reçue par l'inspecteur de la circonscription, Mr Malarange, pour plaider en faveur du maintien de la classe. Ce dernier ne laissait pas beaucoup d'espoir en renvoyant néanmoins à l'inspecteur départemental d'académie qui devait finalement prendre la décision. Début avril, la bonne nouvelle tombait puisque l'on apprenait le maintien de la sixième classe. La gestion administrative et budgétaire, d'une part, la pédagogie, d'autre part sont en général difficilement conciliables. Nous nous félicitons que des conditions de travail de qualité soient conservées pour les enfants.



Mars a été généreux...

« \mathcal{D} essine moi une poule » au programme ce mardi 27 mars. A quelques jours des fêtes pascales, la municipalité a distribué ce matin là un modèle en chocolat à chaque enfant pour faciliter le travail! C'est avec gourmandise que les enfants se sont alors précipités sur leurs crayons de couleur tournant et retournant le modèle... Pas sûr qu'il ait survécu bien longtemps





Début avril, Classe de mer

 \mathcal{L} e lundi 2 avril, Madame Bureau partait avec 14 élèves de sa classe pour un séjour d'une semaine à Larmor Plage en Bretagne près de Lorient. Un programme très riche attendait les enfants qui, pour quelques uns découvraient la mer pour la première fois. De nombreuses activités marines leur étaient présentées, pèche, plage, char à voile, la criée de Lorient etc.. Travail sur le plancton, aquarium.. Et puis découverte de l'ile de Groix, des dolmens et menhirs de Carnac et du port de Lorient. C'était ainsi une immersion enrichissante dans l'économie, la culture et la géographie de toute cette région, de fait, un bon travail scolaire sur le terrain.

Un dépaysement total pour ces 14 auriniens dont la valise de retour n'était pas assez grande pour contenir toutes ces découvertes, ces images gravées dans la tête d'une région de caractère loin des verts pâturages thiérachiens.

Et d'autres sorties encore

Citons encore deux activités qui ont conduit les enfants hors les murs de l'école: la classe de madame Mâareche s'est rendue à la maison de retraite st Vincent de Paul dans le cadre du projet de rencontres intergénérationnelles. Ils reçurent un lumineux accueil des ainés autour de jeux de société.

Enfin, les enfants de cycle 3 de Mr Lecerf et madame Bureau parachevaient leur cycle « golf » en découvrant le jeu en autonomie sur un vrai parcours au golf de Menneville près de Reims



L'école est finie ...



Belle et chaude journée pour la fête de l'école le vendredi 29 juin. Comme chaque année, les enseignants ont préparé avec leurs élèves, soit une scénette, soit un chant. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et une belle énergie que les enfants présentent aux familles venues nombreuses leurs danses souvent vêtus de parures de circonstance. Il est difficile d'entendre les chants des enfants au milieu de ces nombreux spectateurs heureux de voir évoluer leurs enfants.









 ${\mathcal A}$ près ce spectacle des enfants, place à la fête. L'association des amis de l'école avec à sa tête Madame Caroline Devin succédant à Amélie Fouquart et un bureau renouvelé a fait aussi bien que l'équipe précédente qui lui a fourni une aide appréciée. Elle proposait diverses animations, des jeux pour enfants, tombola, grillades, pâtisseries offertes par les parents. Il faisait bon se désaltérer au bar sous une chaleur ardente qui permit néanmoins de prolonger en soirée ce bel après midi récréatif et convivial





 \mathcal{N}_{e} vous y trompez pas, en ces temps de coupe du monde de foot, ce n'est pourtant pas l'équipe de France des benjamins... Les enfants de CM2 étaient ainsi vêtus pour leur danse comme un clin d'œil au grand événement sportif. Ils quittent l'école pour le collège à la rentrée 2018. Comme depuis de nombreuses années, la municipalité leur a offert deux précieux dictionnaires l'un de français et l'autre français-anglais.

Ces ouvrages ne se démodent pas et leur usage reste essentiel dans les apprentissages quand bien même les nouvelles technologies fournissent d'autres accès à la langue et plus généralement à la connaissance.

Félicitations à, Louane Alexandre, Maxence Bridier, Emilie Carpentier, Louna et Maïlyss Demey, Noah Devin, Alice Durin, Louis Fostier, Coraline Godin, Axel Hauet, Noélyne Herbin, Laura Hobart, Lucas Jean, Anaïs Pécheux, Augustin Pero, Thalia Roland, Lucille Rousseaux; Marie Charlotte Salaga, Maria Seury et Nathan Vachet et bon courage à tous.



Autre départ « Au revoir madame Christine Bureau » ont dit ses nombreux élèves en cette fin d'année scolaire. Professeur des écoles depuis 1992 à Origny, elle a souhaité enrichir sa carrière par une nouvelle expérience. Nommée à l'école d'Etréaupont où elle aura à charge une classe de CM1-CM2, elle y remplira également la fonction de directrice de l'école. Nous la remercions vivement pour son professionnalisme et son généreux investissement dans la formation de quelques 26 promotions de nos enfants qui la voient partir avec émotion.

Félicitations pour cette belle promotion. C'est Madame Céline Loize qui quitte Fontaine les Vervins pour occuper à Origny le poste ainsi libéré. Bonnes vacances à chacune et bon courage dans leurs nouvelles fonctions.

Maison de retraite St Vincent de Paul



On a déjà dit la volonté de la municipalité de faire profiter le mieux possible les résidents des manifestations dans la commune. D'autres associations, telle l'ACE, actions catholique des enfants, agissent pour faciliter les contacts des anciens avec les jeunes. On peut encore citer l'harmonie qui se produit dans l'établissement. Mais c'est bien sur et surtout l'équipe des animateurs de l'établissement, avec à sa tête Mme Besain, qui œuvre pour donner aux résidents de nombreuses occasions de se divertir et de conserver une vie sociale et culturelle. C'est dans ce cadre que cette équipe a organisé un grand gala le 27 juin en la salle polyvalente. Ce repas-spectacle regroupait des résidents de 7 établissements de Thièrache qui à tour de rôle, tous les deux ans, organisent une manifestation importante en mutualisant leurs investissements humains et financiers pour offrir aux résidents volontaires une très belle journée récréative. C'est en particulier 25 résidents auriniens et leurs accompagnateurs qui se sont ainsi retrouvés avec 120 personnes pour ce beau spectacle tout en dégustant un repas soigné et gourmand.

En vrac: avis et dernières infos...

A propos d'infos... Depuis la mi-juillet, un panneau d'informations lumineux a été installé sur la façade de la mairie. Il fournit un moyen de diffuser des informations rapidement et réactualisées régulièrement. Ce n'est nullement un concurrent au présent bulletin mais un avantageux complément. On « twitte » aussi à la mairie!

Rappel Comme nous l'avons déjà évoqué dans de précédents bulletins, nous vous demandons de participer à l'entretien du village en nettoyant régulièrement votre trottoir, votre caniveau et en taillant vos haies bordant les rues de la communes pour qu'elles ne gênent pas la circulation, en particulier celle des piétons.



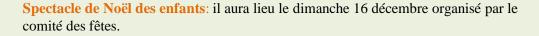


Respectons la nature .. En mars dernier, des traces de carburant ou d'huile polluaient le Ton qui ne traverse certes pas que notre commune... Respectons et faisons respecter notre beau patrimoine naturel. Cela vaut aussi pour les détritus et les déjections animales laissés sur les trottoirs et voies publiques



A l'agenda..

Marché de Noël: le comité des fêtes organise une sortie au marché de Noël d'Arras, le samedi 1^{er} décembre. Informations et inscriptions auprès de Céline Loize au 06 25 31 26 79







Colis à nos ainés

Comme chaque année, l'harmonie municipale offrira un concert le samedi 8 décembre, beau moment musical où vous êtes **tous** conviés. Après le concert, vous pourrez retirer votre colis de Noël. A ce propos, le CCAS en réunion de bureau, a décidé de remonter à 70 ans l'âge de l'octroi du premier colis. Cette limite concerne les nouveaux récipiendaires. Toutes les personnes ayant reçu un colis en 2017 (y compris celles d'âge compris entre 66 et 69 ans) continueront bien sûr de percevoir ce panier gourmand.

Profession de foi

C'est le 9 mai que 17 enfants en majorité auriniens ont fait leur profession de fois. L'église était à peine assez grande pour accueillir leurs familles nombreuses heureuses d'entourer les enfants très sérieux dans leur démarche.

C'est une fois encore l'abbé Delattre qui célébra cette belle cérémonie. Nul doute qu'à cette occasion il pouvait rêver à une telle fréquentation dans les assemblées dominicales régulières



Le Préfet à Origny

Le mercredi 25 juillet Mme Pinckers accompagnée de quelques conseillers, recevait Mr Nicolas Basselier, préfet de l'Aisne et Mme Sonia Hasni sous préfète de Vervins. Après un passage à Sommeron, ils venaient découvrir nos trois entreprises auriniennes, Néon Judex, Les Ateliers du Vert Bocage et CTI (Le Creuset.)

Mr Damien Meurice présentait avec passion sa fabrication qui se partage entre haute technicité et création artistique. Cette belle entreprise familiale a acquis un rayonnement national preuve d'une réelle expertise.









« Cyril » impressionna les visiteurs par son adresse à souffler le verre pour écrire avec des tubes ce que le commun ferait à l'encre!

Ensuite, direction les Ateliers du Vert Bocage. Mme Myriam Frizzarin, directrice de cette entreprise adaptée, présentait sa structure de cadre associatif avec pour vocation l'insertion de personnes en situation de handicap. Puis elle conduisit le groupe dans les ateliers où l'activité principale sur ce site est l'assemblage et le conditionnement de produits divers d'entretien et de bureau.

Après le verre, le carton, l'aluminium... Les fours en action accueillaient la petite équipe au Creuset, assurant ainsi une continuité thermique aux visiteurs en ce jour de canicule!

Mr Christian Dominiak, directeur commercial présentait avec détails la fabrication des pièces en fonte d'aluminium, depuis la réalisation des moules jusqu'au travail de finition, portails, grilles et quincailleries décoratives, pointes de toit, etc... Nos représentants de l'état avaient, comme chacun, chaussé les lunettes de protection pour s'approcher des machines et des ouvriers spécialisés concentrés sur leur travail. Pour terminer, Mr Dominiak précisait la bonne santé de l'entreprise au chiffre d'affaires en hausse depuis 2 ans et était heureux d'annoncer le bon accueil du projet de rénovation de l'entreprise dans le cadre des « Usines du futur » soutenu par notre région des Hauts de France.

C'est sous un soleil brûlant que les visiteurs gagnaient la nouvelle caserne des pompiers pour une visite rapide avant d'apprécier chaleureusement les rafraîchissements bien venus offerts par la municipalité à la mairie.

Mme Pinckers remerciait Mr le préfet et Mme la sous préfète pour cette visite tout à l'honneur de nos entreprises et plus généralement de notre village.

Origny un village animé

Principales manifestations du comité des fêtes

Le carnaval des enfants

Le dimanche 18 février, les enfants étaient invités à un bal costumé par le comité. Après avoir assisté à un spectacle assuré par les « Colombes », les enfants aux costumes divers et soignés investirent la piste de la salle polyvalente. Ce sont pirates, princesses et autres célébrités de Disney qui égayaient la manifestation. On termina bien sur par un généreux goûter et quelques friandises offertes.

La Fête communale les 15, 16 et 17 juin

Cette année encore, c'est un riche programme qui était proposé aux villageois mais sa diffusion un peu tardive a pu contribué à un certain manque de participation. Le vendredi 15, place au sport traditionnellement avec le match de foot des séniors et le tournoi de tennis de table de l'ASCA.

Après l'apéritif offert aux habitants, autre match de foot mais cette fois à la TV dans le cadre de la coupe du monde, un « fan site » sous le chapiteau invitait tous les amateurs devant Portugal-Espagne..



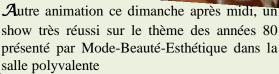


Samedi, c'était les traditionnels jeux pour enfants qui étaient tous récompensés par des tickets de manège tandis que les adultes s'affrontaient au concours de pétanque. Après une belle représentation de Amical'Danse, une nouvelle fois, l'harmonie municipale nous proposait un riche répertoire et de jolis moments musicaux sur le thème de l'Autriche.

 \mathcal{L} a soirée se prolongeait par un bal ouvert à tous animé joyeusement par le DJ, Mathieu qui invitait à la danse tous les amateurs de la musique des années 80.

Dimanche, une brocante au centre du village accueillit une vingtaine d'exposants au milieu desquels diverses animations étaient offertes aux chineurs et habitants de la commune: des majorettes, des mascottes et une promenade sur un âne ou un poney.

Pour que nos ainés, résidents de la maison de retraite St Vincent de Paul, profitent de ces animations, les acteurs se rendirent sur place: ce fut pour beaucoup de résidents de grands moments de détente qui venaient égayer leur journée.



Attention, mairie en danger ? Un « Robinson R44 » sur le toit de la maison commune ! Plus simplement, baptême en hélicoptère organisée par le SCO.

Où est la boule ?.. La boule en buis ! C'est le concours de boule en bois organisé par la société de chasse d'Origny qui clôtura, le lundi ce week-end de fête.



Les sorties





Manifestement, les sorties organisées par le comité sont un succès qui satisfait beaucoup Céline Loize, la principale organisatrice. Si trop peu d'auriniens en profitent, elles font le bonheur de nombreux fidèles. Après le salon agricole en février, il y a eu la foire de Paris le 8 mai et une sortie au parc Astérix. Le 4 août c'est à nouveau Paris que découvriront les amateurs, plus particulièrement des sites historiques dont le Panthéon et Montmartre.

Fête du hameau du Chaudron

 \mathcal{L} 'association « La jeunesse du Chaudron » a organisé les 14 et 15 juillet sa fête annuelle avec un beau programme. Repas dansant le samedi soir animé par « Karine Clindoeil ». Le dimanche, apéritif offert à la population, exhibition du groupe « les Sambarioca » et d'un groupe de majorettes, « les Libellules ». C'est avec opportunisme que les organisateurs se sont adaptés à l'actualité footballistique en proposant une retransmission de la finale de la coupe du monde. Les fans ont tantôt tremblé, tantôt explosé de joie pour finalement pleuré d'émotion à la victoire des bleus sur les valeureux Croates. Le feu d'artifice du soir tombait à point !



Brocantes

La commune a accueilli 3 brocantes ce semestre: les 8 avril, rue de la Gare, le 14 juillet aux Routières, organisées par l'ASCA et le 27 mai, au centre, à l'initiative de l'association des Amis de la Plaine et du Bois des Routières. La météo très clémente a contribué au succès de chacune. Promeneurs, chineurs et exposants en ont bien profité.



Harmonie municipale

Outre sa participation aux diverses manifestations municipales, concert de la fête, commémorations, etc... l'harmonie a offert aux habitants de notre commune 3 petites aubades pour la fête de la musique avec un programme enjoué et varié. Pas de foot ce soir du 21 juin et pourtant, trop peu de spectateurs pour profiter de ces moments musicaux et conviviaux...



Commémoration



*U*ne nouvelle fois, la municipalité a manifesté son attachement à commémorer les grands moments de notre histoire aux travers des manifestations du 8 mai et du 14 juillet. Merci à l'harmonie municipale qui toujours donne du faste à ces cérémonies. Merci aussi au corps des sapeurs pompiers volontaires également acteurs de ces manifestations. A l'occasion du 14 juillet, nous félicitons tout particulièrement Valèrie Choquet, Yoan Bernard, Yannick Petelot, Sébastien Cazé et Sophie Bernard qui reçurent une médaille de la main de Mme Pinckers ou de ses adjoints pour 10 années de service.



Rappelons à cet effet que conformément à la loi 97-135 du 13 février 97 sur l'entretien des ponts routes du réseau ferré de France, lorsqu'une voie communale passe au dessus d'un pont de chemin de fer, l'entretien du dessous de l'ouvrage est à la charge de RFF tandis que le dessus est à la charge de la commune. Depuis l'année 2000, la SNCF rappelait régulièrement l'urgence qu'il y avait à entretenir les ponts du Hélin, du Grand Faux et de la rue des Bœufs. C'est dans ces circonstances que ces travaux ont donc été engagés.

Dépense totale: 79958,40 €

Subventions attendues: dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 18953 € et FDS 2017: 30955,75 €.

Pour rester dans le thème, deux travaux de voirie ont été réalisés en juin : trottoirs et chaussée sur 200 m de la rue de la *Gare* et traitement de la chaussée rue du *Viaduc SNCF* bien sûr !

<u>VC27 rue du Viaduc.</u> Dépense totale; 29160 €

Subventions attendues: Aisne Partenariat Voirie (APV, qui

remplace le FDS depuis janvier 2018), 11421 €

<u>Rue de la gare</u> Dépense: 47439,60€

Subvention attendue: 18270,50 € de FDS 2017.





Pour poursuivre la métaphore, les travaux de la caserne des pompiers sont allés bon train...

C'est en août que le corps des sapeurs pompiers volontaires auriniens devrait prendre possession des lieux avant une inauguration officielle ultérieure. Rappelons que le financement de ces travaux est à la charge du SDIS, en n'oubliant pas toutefois que la commune continue de participer financièrement au SDIS via la CC3R pour environ 45 000 €.





